Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260630-AMC29062026057-DE

MAIRIE D'YFFINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
19/06/2026

D/057/3-2/7.10

L'an deux mille-vingt six
Le vingt-neuf juin à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Nathan GUINARD, Maire,**

Etaient présents :
Nathan GUINARD, Pascale RIMAURO, Joël RIVALLAN, Kristell MORVAN, Baptiste CHAPALAIN-PIERRE, Véronique RAULT, Emmanuel DESLANDE, Peggy MADEC, Dominique LOQUIN, Bernadette GUEUNÉ, Laurent BOINAUD, Noëlle FAUCILLON, Ronan LOUBOUTIN, Nathalie BAZILLER, Frédéric LENOIR, Typhaine DOMALAIN-RICHOMME, Jonathan BOUETTE, Lucie GUERNION, Sylvain ANDRIEUX, Denis HAMAYON, Isabelle PLAZE, Christine LE MAU ANDRIEUX, Denis MARC, Céline BOUTRUCHE

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 29

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Valérie MEURIC procuration à Pascale RIMAURO
Emmanuelle CHEVANCE procuration à Joël RIVALLAN
Fabrice BOULIOU procuration à Emmanuel DESLANDE
Ludovic ANDRIEUX procuration à Dominique LOQUIN
Frédéric LE TIEC procuration à Céline BOUTRUCHE

Bernadette GUEUNÉ a été élue secrétaire

REFACTURATION DES FRAIS DE REPAS DU RAID DE L'UNION NATIONALE DES SPORTS SCOLAIRES (UNSS)

Le service départemental UNSS (Union Nationale des Sports Scolaires) des Côtes d'Armor a sollicité le service de restauration scolaire de la commune pour préparer des repas à l'occasion du raid qu'il organise à Yffiniac du 16 au 19 juin 2026.

Il est proposé au Conseil d'autoriser la refacturation des dépenses alimentaires engendrées par cet évènement.

Ces dépenses sont estimées à ce jour à 3 065,21 €, elles seront facturées au réel. Il est proposé à l'assemblée de ne pas inclure à cette refacturation les coûts annexes de cette prestation, notamment en matière de personnel et de structure.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ***DONNE son accord pour une refacturation des dépenses liées aux fournitures alimentaires du Raid organisé par l'UNSS à ce même organisme. Un titre correspondant au montant global de cette fourniture sera édité et adressé à l'UNSS à l'issue de cet évènement.***

Pour copie conforme,
Le Maire,
Nathan GUINARD

MAIRIE D'YFFINIAC Côtes d'Armor

La secrétaire,
Bernadette GUEUNÉ